



Février 2011

De nouvelles modalités pour la représentation du personnel

En octobre, toute la Fonction Publique votera le même jour pour les Comités Techniques et les Commissions Administratives Paritaires ; **ce sont ces élections qui détermineront la représentativité dans les Etablissements et dans l'ensemble de la Fonction Publique.**

La direction de l'INRA a proposé que ce vote prenne une forme électronique. Pour la CFDT INRA, ce type d'évolution est envisageable à condition que l'ensemble des personnels puisse accéder à un ordinateur garantissant la confidentialité et soit formé à l'utilisation de l'informatique (au-delà du seul vote). Lors du dernier Comité Technique Paritaire, la Direction Générale a employé la formule « test en vraie grandeur » pour caractériser ce vote, ce qui nous semble complètement inacceptable.

La CFDT INRA n'est pas opposée au principe du vote électronique, mais revendique des modalités d'organisation à l'INRA, garantissant l'égalité d'accès pour tous, dans une élection aussi importante que celle qui fixera la représentativité des personnels pour quatre ans.